



Achat d'un véhicule d'occasion

Par **isabelle**, le **01/06/2009** à **08:35**

Bonjour,

je dois acheter un véhicule d'occasion.

sur le contrôle technique effectué par le vendeur il est indiqué "véhicule ne nécessitant pas de contre visite"

Or après avoir vu ce véhicule il s'avère que les pneus sont à remplacer.

D'autre part, comme il s'agit d'un RAV 4 avec 52000 km, nous avons posé la question suivante :

"la courroie de distribution et la pompe à air sont elles à remplacer" ? il nous a été indiqué que OUI et qu'il ferait le nécessaire !!!

Alors pourquoi ces 3 remplacements ne figurent ils pas sur le contrôle technique ?

Merci de votre réponse

I.POIDEVIN